



Communiqué le 14 septembre 2020

10 BONNES RAISONS POUR DONNER AUX RIVIÈRES SAUVAGES

La campagne de dons en faveur des rivières sauvages est ouverte depuis juillet 2020. L'objectif est d'atteindre le montant de 250 000 € pour mettre en œuvre les programmes d'actions prévus lors de la labellisation. Mais pourquoi faut-il aux Rivières Sauvages ? Voilà 10 bonnes raisons de le faire . Comme une image vaut 1000 mots, une infographie, à la disposition des donateurs, résume le tout ! <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/mecenat-territorial/>. Voir l'infographie : [cliquez ici](#)

1. Les sites Rivières Sauvages sont des réservoirs de biodiversité

Ce sont des rivières vivantes qui offrent refuges à des espèces, endémiques ou non d'une grande variété, et souvent à une flore et une faune protégée et rare.

2. des milieux de référence

Seuls 1 % des cours d'eau en France peuvent être considérées comme des sites rivières sauvages ; Ce sont les tout derniers joyau d'eau vive.

3. une mosaïque de milieux naturels

Dans les sites rivières sauvages, on trouve une multitude de micro-habitats ; tuffières, zones humides, graviers, parois rocheuses qui permettent aux espèces présentes de s'adapter.

4. une qualité d'eau exceptionnelle

L'eau des rivières sauvages est souvent exempte de pollution et de très bonne qualité; il y a un pouvoir auto-épurateur des rivières sauvages. Cerise sur le gâteau, du fait du faible traitement, le prix de l'eau est potable dans les vallées souvent moins élevées.

5. Un support pour l'agriculture (durable)

Les sols sont souvent de bien meilleure qualité, plus fertiles, avec une bonne dégradation organique et une bonne capacité de rétention d'eau.

6. Des espaces de tourisme vert (et durable)

L'ensemble des sites est propice à l'activité de pêche (y compris le « No Kill »), randonnée, sports d'eaux vives et autres activités récréatives.

7. Un support pédagogique

Les Rivières Sauvages sont de véritables atouts pour le développement des savoirs éducatifs. Le tout dernier programme pédagogique (Graines de Rivières Sauvages) s'appuie d'ailleurs sur des supports innovants pour susciter créativité et connaissances chez les jeunes publics

8. L'atténuation des événements extrêmes

La végétation des zones humides, les bras morts, les méandres assurent le phénomène de rétention/restitution de l'eau et maintiennent les berges. Les crues sont contenues, les inondations limitées et lors de sécheresse, les eaux sont plus résilientes que d'autres rivières non sauvages.

9. Un rôle dans la régulation du climat local

L'ensemble des écosystèmes préservés qui composent la vallée joue un rôle régulateur dans le climat local : les forêts alluviales et de plaine stockent le carbone et maintiennent l'humidité.

10. Un rôle protecteur contre les éléments exogènes

Un cours d'eau très préservé limite la présence d'espèces exotiques envahissantes et contribue à réguler les maladies par le biais d'un fonctionnement écosystémique sauvage

Un site dédié pour donner pour l'ensemble du programme ou la rivière de votre choix : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/mecenat-territorial/>.

Pour voir l'infographie : [cliquez ici](#)

Voir toutes les vidéos : [cliquez](#)

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc...

Désormais portées par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, 28 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin dans l'Isère, le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse et la Haute Dronne en Dordogne.

CONTACTS

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

Denis CAUDRON: Développement du Réseau et des partenariats: 0685314006 - denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 – Communication@rivieres-sauvages.fr – www.mp-c.eu – @mapyntonga